

## **L'INPPPLC réélu membre du comité exécutif de l'Association internationale des autorités anticorruption (IAACA)**

Le jeudi 6 février 2025, le Maroc a été réélu au comité exécutif de l'Association internationale des autorités anticorruption (IAACA), en la personne de M. Mohammed Bachir RACHDI, Président de l'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption (INPPPLC). Cette reconduction, décidée lors de la 14<sup>ème</sup> Assemblée générale, témoigne de la reconnaissance internationale de l'apport du Maroc en matière de prévention et de lutte contre la corruption.

Fondée en octobre 2006, l'IAACA s'attache, notamment, à promouvoir une mise en œuvre pertinente de la Convention des Nations unies contre la corruption (CNUCC) et à renforcer la coopération internationale dans ce domaine. Elle réunit plus de 180 membres, englobant des autorités d'application de la loi, des agences anticorruptions, ainsi que des experts et des représentants des organisations internationales.

Depuis sa création, l'IAACA joue un rôle essentiel dans le renforcement de la coopération internationale et la structuration d'une réponse efficace dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption. Grâce à des programmes de formation de haut niveau, à des Conférences et des Symposiums dédiés à des thématique de grande importance, à des plateformes d'échange de bonnes pratiques et à la promotion de standards internationaux, elle aide les institutions membres à consolider leurs capacités et à harmoniser leurs stratégies de lutte contre la corruption. Elle œuvre également à soutenir les pays membres pour l'amélioration des cadres réglementaires et institutionnels, permettant ainsi aux États d'adopter des mécanismes plus efficaces pour prévenir et lutter contre les pratiques de corruption.

La réélection du Maroc à ce comité confirme non seulement la confiance renouvelée en l'INPPPLC, mais aussi l'importance des synergies et de la coopération que ses représentants ont pu développer au sein des différentes structures de l'IAACA, notamment, le comité exécutif, le comité de formation, de coordination à l'échelle africaine, ...

Ce nouveau mandat au sein de ce réseau mondial, ne manquera pas d'offrir au Maroc une nouvelle opportunité de renforcer sa contribution à l'effort de la communauté internationale dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption et en retour bénéficier des mécanismes et des avancées les plus significatives en matière de stratégies et de technique de détection, d'investigation et de coopération.